

plicative, la seconde est réservée aux ancêtres, et la troisième est préparée pour les familles présentes. Ces deux dernières contiennent des tables, des registres et des feuilles blanches pour recevoir les inscriptions de tous les événements importants, concernant les ancêtres et les descendants d'une famille.

Le papier, la matière et les gravures sont les mêmes pour tous les livres, la différence des prix n'est que pour la reliure.

Chaque volume se vend dans une enveloppe spéciale pour le conserver en bon état.

S'adresser à M. Joseph Cadieux, 97 rue St Jacques, Chambre 66. Montréal.

Diocèse de Rimouski

Par décision de sa Grandeur Monseigneur Blais, évêque de Rimouski, ont été nommés :

M. le Chanoine O.-D. Vézina, curé à Rimouski ;
 M. le Chanoine L. Rouleau, curé à l'Assomption de Mc Nider ;
 Le Rev. M. D. Morrisset, curé aux Trois-Pistoles ;
 Le Rev. M. Th. Gravel, curé à Saint-Bonaventure ;
 Le Rev. M. J.-Z. Jean, curé à Saint-Valérien ;
 Le Rev. M. J. Amiot, curé à Saint-Hubert ;
 Le Rev. M. J.-T.-E. Mortin, curé à New-Carlisle ;
 Le Rev. M. G. Gagnon, assistant-curé à Matane ;
 Le Rev. M. Alph. Belles Iles, curé à Saint-Moïse .
 Le Rev. M. Jos. Perron, curé à Sainte-Blandine ;
 Le Rev. M. J.-A. Verreau, curé à Saint-Cyprien ;
 Le Rev. M. J.-A. Ouellet, curé à Sainte-Françoise ;
 Le Rev. M. J.-R.-T. Sasseyville, curé à Saint-Honoré ;
 Le Rev. M. J.-Elz. Roy, curé au Mont-Louis ;
 Le Rev. M. F.-X.-A. Audet, professeur au Séminaire de Rimouski.

HISTOIRE DU CAP-SANTÉ (Suite)

Lors des dernières réparations faites en cette année 1822, les syndics nommés pour présider et conduire les ouvrages que l'on devait faire, furent avertis et prévenus de l'inutilité des nouvel-